

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Réunion du comité départemental de suivi - Influenza aviaire.

Dans le contexte actuel de l'épizootie d'influenza aviaire hautement pathogène qui sévit sur plusieurs départements du Sud-Ouest, Pierre ORY, préfet du Gers, réunira **jeudi 5 janvier à 10 heures le comité départemental de suivi**.

Il sera question de faire le point sur la situation sanitaire, avec la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP) et la filière, d'informer les professionnels de la filière des résultats des mesures déjà prises et d'envisager leur évolution dans le cadre fixé par le niveau national.

Le volet économique sera également abordé afin d'évaluer l'impact sur toute la filière et de préciser les mesures d'accompagnements qui en découleront.

L'ensemble des partenaires de l'amont et de l'aval de la filière et des partenaires institutionnels concernés sont invités aux travaux de ce comité.